

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

4. — AUTOMOBILISME.

N° 340.185

Embrayage à rondelles de friction.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PANHARD ET LEVASSOR résidant en France.

Demandé le 4 février 1904.

Délivré le 5 mai 1904. — Publié le 28 juin 1904.

Cette invention a pour objet un embrayage progressif applicable aux automobiles, aux bateaux, etc.

Le dessin annexé représente une coupe de l'embrayage.

Le volant 1 du moteur porte une série de rondelles 2 qui, tout en participant à son mouvement de rotation, peuvent se déplacer sur le volant parallèlement à elles-mêmes.

Dans ce but, le volant est muni sur sa circonférence intérieure d'une série d'encoches 3 de section demi-circulaire. Les rondelles de forme annulaire portent sur leur circonférence extérieure des crans demi-circulaires 4 qui s'engagent dans les encoches 3 du volant.

Un plateau 5 solidaire de l'arbre à entraîner 6 porte également une série de rondelles 7 entraînant le plateau 5 dans leur mouvement de rotation, mais pouvant se déplacer parallèlement à elles-mêmes. A cet effet, le plateau 5 porte sur sa circonférence extérieure des encoches 8 de section demi-circulaire dans lesquelles s'engagent des crans 9 disposés à la périphérie des rondelles 7.

Le montage des rondelles 2 et 7 est alterné, c'est-à-dire qu'entre deux rondelles d'une même série est intercalée une rondelle de l'autre série.

Un plateau 10 monté fou sur l'arbre solidaire 6 est poussé par un ressort 11 pre-

nant appui sur un épaulement convenable 12 de l'arbre 6. Ce plateau vient appuyer fortement les rondelles les unes contre les autres et assure l'embrayage.

Le ressort agissant d'une part sur l'épaulement 12 et, d'autre part, sur le plateau 5, par l'intermédiaire du plateau 10, les efforts latéraux exercés sont égaux et de signes contraires.

Pour débrayer, on supprime l'action du ressort en le comprimant par déplacement du plateau 10, au moyen d'un mécanisme de commande quelconque; les rondelles qui ne sont plus serrées les unes contre les autres, glissent et l'entraînement ne se produit plus.

Ce système d'embrayage a l'avantage d'être progressif, car lorsque l'action du ressort commence, il se produit d'abord un glissement et l'entraînement des rondelles se fait progressivement à mesure que le ressort exerce un effort croissant sur ces dernières.

Ce système permet de faire fonctionner l'embrayage dans l'huile; il suffit d'avoir un nombre suffisant de rondelles pour obtenir le frottement nécessaire à l'entraînement du système.

On peut aussi, au lieu de monter directement les rondelles entraîneuses sur le volant du moteur, les monter sur un plateau solidaire de l'arbre moteur.

RÉSUMÉ.

Ce qui caractérise cette invention, c'est :

- 1° Un embrayage par friction obtenu par serrage l'une contre l'autre, au moyen d'un
5 ressort, de deux séries de rondelles alternées portées respectivement par l'arbre moteur et par l'arbre secondaire.
- 2° Le montage de ces rondelles sur deux
10 plateaux, des saillies portées par les rondelles s'engageant dans des encoches pratiquées dans les plateaux.
- 3° Le dispositif de serrage par ressort dans

lequel le ressort prend d'une part appui sur l'arbre secondaire et exerce d'autre part, par l'intermédiaire d'un plateau fou sur l'arbre
15 secondaire, sa pression sur les rondelles et sur un plateau calé sur l'arbre secondaire, l'embrayage des deux arbres étant ainsi obtenu sans aucune réaction extérieure.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
PANHARD ET LEVASSOR.

Par procuration :
Pierre LEISSK.

